

Axe 1



AAP « PREMIÈRE USINE » POUR DES AIDES À DES PROJETS D'INDUSTRIALISATION

Startups & PME/ETI innovantes - Du 19/01/2022 au 15/12/2026 (1ère relève le 5/04/2022)



Il sera doté au total de 550 M€ sur la période 2022-2026 afin d'aider au financement de projets d'implantation de première usine, de démonstrateur industriel développé dans un but commercial ou d'unités de production mutualisées.

PRÊTS POUR FINANCER DES DÉMONSTRATEURS INDUSTRIELS ET DES USINES PILOTES

Startups & PME/ETI innovantes - Lancement le 01/03/2022



L'objectif de ces prêts est de financer les startups, PME et ETI innovantes sur la phase de démonstrateur industriel ou usine pilote, qui permet de faire la transition entre le prototype fonctionnel et l'usine de production.

DES FINANCEMENTS EN FONDS PROPRES DU DÉMONSTRATEUR INDUSTRIEL À L'USINE

Startups, PME/ETI et spin off de grands groupes - Lancement le 01/03/2022



Le fonds d'investissement SPI de Bpifrance sera renouvelé à hauteur de 1 Mrd€ pour réaffirmer et amplifier l'ambition de l'Etat en matière de soutien à l'industrialisation de projets innovants.

CRÉATION D'UN FONDS NATIONAL POUR FAIRE ÉMERGER DES FONDS DE CAPITAL-RISQUE À VOCATION INDUSTRIELLE

Startups & PME/ETI - Lancement 1er semestre 2022



Doté de 350 M€ et géré par Bpifrance, il soutiendra des équipes de gestion professionnelles, qui réaliseront elles-mêmes les investissements.